



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 13 février 2022

REFERENDUM REGIOGAZ SA - UN OUI SIGNE DE CONFIANCE

Le Conseil communal prend acte avec soulagement du résultat positif de la votation suite au référendum contre la vente des actions de la société Régiogaz SA. L'objet est accepté à 76% par les Delémontaines et les Delémontains. Ce clair signe de confiance du peuple confirme les constats et les décisions tant de l'Exécutif que du Législatif de la Ville. Un concept d'approvisionnement réfléchi et adapté va pouvoir être mis en place, avec l'intérêt des clientes et des clients au cœur des réflexions.

La mise à disposition des actions aux communes actionnaires de Régiogaz SA pourra ainsi être réglée ces prochaines semaines dans le cadre d'une convention. Selon les conditions proposées par la Ville, et soutenues par le Conseil de Ville, la proposition de vente se fera à des conditions favorables pour les communes, un signal important pour la bonne marche des relations intercommunales, qui restent une priorité pour la Ville. Dans ce cadre, le Conseil communal répète qu'il se tient à disposition de toutes les communes, tant dans le domaine du gaz, que dans d'autres avec la volonté de contribuer au développement de toute la région.

Le Conseil communal